## Cher Monsieur Delabre,

Jusqu'à ce jour, j'ai évité d'amorcer des polémiques à chacune de vos insinuations au sujet de la vie du village d'Eyragues. Mais il faut bien reconnaître que votre dernier courrier en date du 24 novembre m'oblige à vous apporter quelques éléments de réponse, voire même à vous rafraîchir la mémoire, vous qui êtes conseiller municipal depuis plus de deux mandats et qui ne semblez pas avoir tout mémorisé.

Depuis le début de cette épidémie qui affecte l'ensemble des acteurs de notre société, depuis la petite enfance jusqu'aux aînés, avec l'aide des membres de mon équipe municipale, je n'ai eu de cesse d'anticiper, d'apporter des solutions sur ma commune devant l'urgence sanitaire. Juste pour rappel, voici énumérés ciaprès les principales actions :

- Distribution gracieuse d'équipements de base pour nos médecins, infirmières libérales, structures de personnes âgées (gel, masques, gants, sur-blouses...), alors qu'ils en étaient dépourvus et qu'il était quasiment impossible de s'en procurer au début de l'épidémie,
- Opération similaire pour notre crèche et nos écoles, en adaptant nos procédures, ce qui a permis de contenir la pandémie sur notre commune,
- Distribution de masques à l'ensemble de nos concitoyens, mise en place d'un protocole sanitaire pour permettre le redémarrage associatif,

-..

Quant à l'activité économique en général et aux commerces en particulier, votre nouvelle insinuation qui laisse transpirer une mauvaise foi manifeste me laisse dubitatif. Vous m'écrivez que la commune d'Eyragues ne se serait pas mobilisée, et vous prétendez apporter, neuf mois après, des solutions clé en main, avec des exemples d'actions sur Dijon ou Reims, communes de 160 000 et 183 000 habitants. Vous demandez d'exonérer les commerces locataires du patrimoine de la ville, alors que vous devriez savoir, vous qui êtes élu de longue date, que notre commune ne dispose que d'un seul bail commercial.

Cerise sur le gâteau, vous nous proposez d'exonérer les commerces des taxes communales, alors que depuis mon premier mandat, aucune taxe "enseigne" ni "terrasse" n'a été instaurée sur Eyragues, contrairement à l'ensemble des communes voisines, et que l'espace public à proximité des pas de porte est disponible gracieusement pour les commerces qui ont la volonté de poursuivre leur activité par ces temps difficiles.

Sans attendre vos "solutions", bon nombre d'actions ont été conduites auprès de nos commerçants depuis mars 2020, et je m'étonne d'ailleurs de ne jamais avoir été sollicité par vous ou votre équipe pour nous accompagner et y être actifs autrement que par la critique :

**Un soutien matériel**, tout d'abord, par la distribution gracieuse de masques, gel hydroalcoolique, hygiaphones pour permettre de sécuriser les reprises d'activités après confinement.

Un soutien financier ensuite, en attribuant un supplément de subventions à celles octroyées par la Communauté d'Agglomération "Terre de Provence" qui possède seule la compétence économie sur notre territoire (vous devriez le savoir, vous y siégez) et qui fait son possible pour soutenir l'activité économique territoriale. Pour rappel à votre mémoire, après avoir versé 600€ par entreprise sur nos fonds propres, conjointement à Terre de Provence, nous avons voté en juillet dernier une subvention exceptionnelle pour permettre au CCAS de distribuer 600€ supplémentaires à chaque chef d'entreprise impacté dans son activité par le confinement, en complément de la dotation intercommunale, et 1500€ à ceux qui n'étaient pas éligibles à cette aide.

Un soutien politique également, par la proximité avec nos commerçants eyraguais et l'association qui les fédère, ainsi que par l'envoi d'un courrier à Bruno LEMAIRE, Ministre de l'économie, pour dénoncer la fermeture des commerces de proximité dits "non essentiels", alors que supers et hypermarchés n'avaient pas de limitation de vente de produits. Associé celui d'une multitude de Maires en colère, mon message a certainement permis de réduire cette inégalité de traitement.

**Un soutien logistique** enfin, en mettant en place sur nos vecteurs municipaux de communication une "pagelien Mairie-commerces" permettant de faciliter la visibilité des commerces non essentiels actifs et de passer commande plus facilement.

Tout dernièrement, et en prévision d'une réouverture générale, nous avons également pris l'initiative de réaliser un montage vidéo, en collaboration avec les associations Sian d'Irago et Eyragues Multimédia. Ainsi, le clip "A Eyragues, les commerçants sont bien présents" passe en boucle sur l'ensemble de nos vecteurs de communications, et sera relayé je l'espère pour assurer une promotion particulière de notre commerce local en cette période de fêtes. Pour conclure, dans le même esprit, et afin de permettre à ce Noël si particulier de scintiller un peu plus dans le regard de nos concitoyens, j'ai décidé d'apporter un nouveau coup de pouce au commerce de proximité, en installant une vingtaine de sapins dès le 04 décembre sur des emplacements commerciaux stratégiques, charge aux commerçants concernés d'en assurer la décoration en partenariat avec Sian d'Irago. Enfin, il a été décidé de transformer cette année le cadeau de fin d'année du personnel en bons d'achats à utiliser uniquement dans nos commerces.

Sans être exhaustive, cette liste que vous qualifierez peut-être de "à la Prévert" vous rafraichira peut-être la mémoire sur nos actions mises en place, dont le coût pour notre commune de taille modeste atteint à ce jour 64 914€, factures à l'appui. Celles-ci seront certainement complétées car l'épidémie n'est pas terminée, loin s'en faut, et je souhaite que mon village subisse le moins de dommages possibles. J'aurais sans doute apprécié une participation, si minime soit-elle, de votre part, à l'une ou l'autre de ces nombreuses initiatives, vous qui vous qualifiez d'opposition constructive. Peu importe, nos concitoyens jugeront.

Veuillez agréer, cher Éric Delabre, l'assurance de mes salutations distinguées.



Max GILLES
Maire d'Eyragues